

SCoT : des registres à votre disposition

L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), projet stratégique d'aménagement du territoire, se poursuit. Les habitants de l'Agglomération sont appelés à donner leur avis. Les registres de concertation du SCoT sont disponibles dans les mairies des communes de Sainte-Marie, Colombier-Fontaine, Pont-de-Roide-Vermondans, Blamont, ainsi qu'au siège de Pays de Montbéliard Agglomération, à Montbéliard. Ils permettent de recueillir les avis de la population tout en leur donnant accès aux différents documents d'élaboration du Schéma. N'hésitez pas à y recourir ! ■

